



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
14 août 2020

Contact:

Lindsay Moran, Chargée de la communication, EIA, lmoran@eia-global.org

SAUVEGARDER LA FORÊT

Le gouvernement camerounais revient sur sa décision concernant la forêt d'Ebo

WASHINGTON, D.C. - Environmental Investigation Agency (EIA) salue les récentes mesures prises par le Premier ministre camerounais pour suspendre les projets d'exploitation forestière dans la forêt d'Ebo, l'une des dernières forêts primaires d'Afrique centrale. La zone regroupe les terres ancestrales des communautés locales, dont le peuple Banen. Par ailleurs, la forêt d'Ebo abrite de nombreuses espèces endémiques, ainsi que des primates en danger critique d'extinction à l'instar du Colobe bai de Preuss (*Ptilocolobus preussi*) et des chimpanzés du Nigéria-Cameroun (*Pan troglodytes ellioti*) qui sont rares et experts en forge d'outils.

En juillet, le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, a signé le décret n°2020/3216 qui constitue une portion de forêt de 68 385 hectares (presque la superficie de la ville de New York ou 96 000 terrains de football) en concession forestière (Unité Forestière d'Aménagement). Ce décret est le résultat d'un processus de classement exceptionnellement rapide entrepris pendant la crise du Covid-19 et de l'incapacité des communautés à faire entendre leur voix en raison des restrictions liées à la pandémie du Covid-19. Les organisations non gouvernementales et les communautés locales se sont activement opposées au projet d'exploitation forestière, en soulignant la perte de droits communautaires, de moyens de subsistance et de forêts uniques. Les dirigeants communautaires ont exprimé leur désaccord, mais ils ont été ignorés. Le décret serait en violation de la loi forestière de 1994 qui stipule que le gouvernement doit consulter les communautés avant de procéder à des changements dans l'utilisation des terres.

«La suspension du projet d'exploitation forestière dans la forêt d'Ebo est une avancée importante vers la satisfaction des besoins des communautés locales et la préservation d'une biodiversité unique. Le cas

d'Ebo met en évidence la fragilité de l'état de droit actuel au Cameroun et les larges pouvoirs discrétionnaires accordés aux hauts fonctionnaires», a déclaré Lisa Handy, directrice de la Campagne Forêts à EIA.

Le changement rapide du classement de la forêt d'Ebo est rare et il n'inspire pas confiance dans le processus gouvernemental. Samuel Nguiffo, secrétaire général du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) basé à Yaoundé, affirme que «les communautés locales sont sceptiques quant à la prise de décisions rapides et susceptibles d'être à bout face aux menaces qui pèsent sur leurs forêts. Que doivent-elles considérer comme étant l'état stable de la forêt d'Ebo dans le processus administratif et la vision du gouvernement camerounais pour leurs forêts?»

Le bois constitue la deuxième ressource la plus importante pour les exportations du Cameroun après le pétrole brut et il contribue à la fois à l'économie locale et nationale. Soumis à des pressions en vue de la relance de l'économie à cause des effets néfastes de la pandémie du Covid-19 et de l'insurrection armée dans les régions anglophones, l'attribution accélérée des droits d'exploitation forestière peut sembler une solution intéressante pour un gouvernement désireux d'accroître sa flexibilité financière à court terme. Cependant, l'exploitation forestière au Cameroun demeure, en grande partie, une activité opaque ternie par la fréquence d'actes de corruption et des scandales, ainsi que des impacts environnementaux et sociaux négatifs bien documentés tels que décrits par Nepcon. Chaque étape de la chaîne d'approvisionnement comporte des risques de toutes sortes d'activités d'exploitation forestière illégale. En fait, la crise du Covid-19 vient rappeler les risques liés à la destruction des forêts dans un monde déjà affaibli par le changement climatique. Des décisions rapides et n'ayant fait l'objet d'aucune consultation pour l'exploitation des dernières forêts primaires dans la région vont grandement nuire à la population locale et exacerber les effets négatifs du changement climatique.